



VILLE DE SAINT-MARTIN-D'HERES

Service des Sports – Activités Physiques et Sportives

BULLETIN D'INSCRIPTION E.M.S. ENFANTS
SAISON 2022/2023

ACTIVITES	COCHER L'ACTIVITE CHOISIE	LIEU	QUAND	TARIFS ANNUELS MARTINEROIS	TARIFS ANNUELS NON MARTINEROIS
MULTI ACTIVITES 4/5 ans		Gymnase Jean-Pierre Boy	Mercredi 15h30-17h	- QF<300 : 15€ - QF 301 à 600 : 22,5€ - QF 601 à 1600 : 30€ - QF>1600 : 45€	60€
MULTI ACTIVITES 6/8 ans		Gymnase Jean-Pierre Boy	Mercredi 14h-15h30		
ESCALADE 4/5 ans		Gymnase Colette Besson	Mercredi 15h30-17h		
ESCALADE 6/8ans		Gymnase Colette Besson	Mercredi 14h-15h30		
		Gymnase Jean-Pierre Boy			
ESCALADE 9/14 ans		Gymnase Colette Besson	Mercredi 14h-15h30		
		Gymnase Jean-Pierre Boy	Mercredi 15h30-17h		
ESCALADE 14/17 ans		Gymnase Colette Besson	Mercredi 17h-18h30		
NATATION 6/8 ans		Piscine du domaine universitaire	Mercredi 14h-15h	- QF<300 : 40€ - QF 301 à 600 : 60€ - QF 601 à 1600 : 80€ - QF>1600 : 120€	160€
			Mercredi 15h-16h		
NATATION 9/11 ans		Piscine du domaine universitaire	Mercredi 14h-15h		
			Mercredi 15h-16h		
			Mercredi 16h-17h		
NATATION 12/14 ans		Piscine du domaine universitaire	Mercredi 16h-17h		
APPN 10/14 ans niveau DECOUVERTE (escalade, randonnée, via ferrata, orientation , activités nautiques)		Gymnase Voltaire	Mercredi 13h30 – 17h30 (du 14 septembre au 14 décembre 2022 et du 15 mars au 21 juin 2023)		
APPN 10/14 ans niveau CONFIRME (escalade, randonnée, via ferrata, orientation , activités nautiques)		Gymnase Voltaire			
GLISSE Ski alpin 9/14 ans		Gymnase Colette Besson	Mercredi 12h45 à 18h15 (du 4 janvier au 8 mars 2023)		
GLISSE Ski de fond 9/14 ans		Gymnase Colette Besson			



VILLE DE SAINT-MARTIN-D'HERES
Service des Sports – Activités Physiques et Sportives

BULLETIN D'INSCRIPTION E.M.S. ENFANTS
SAISON 2022/2023

Je soussigné(e)

Qualité : père mère tuteur (*rayez la mention inutile*)
NOM (majuscules) : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone (1) : Téléphone (2) :
Mail :

Je déclare

- Être investi vis-à-vis de ce mineur de l'exercice de l'autorité parentale conjointe avec Mme/Mr
- Être l'unique détenteur de l'autorité parentale.

Je m'engage

- À prévenir le service de tout changement intervenu dans l'exercice de l'autorité parentale.

En cas d'urgence

Autre personne à contacter :
Lien de parenté :
NOM (majuscules) : Prénom :
Téléphone :

J'inscris l'enfant

NOM (majuscules) : Prénom :
Adresse (si différente) :
Date de naissance :
Établissement scolaire fréquenté en 2022/2023 :
Problèmes de santé :
Accompagnement par une AVS sur le temps scolaire : oui non

Je l'autorise

- À participer aux activités sportives de l'EMS Enfant.
- Je déclare que mon enfant ne présente pas de contre-indication médicale pour les activités choisies.
- Je donne l'autorisation de pratiquer tout geste chirurgical et une anesthésie en cas d'urgence.
- Je certifie que mon enfant est assuré contre les risques extra-scolaires.
- J'autorise mon enfant à être filmé et/ou photographié.
- J'autorise mon enfant à rentrer seul.

> Pour une inscription pour un enfant n'ayant jamais eu d'inscription à une prestations municipales (restauration, centre de loisirs, crèche, activités sportives...), veuillez vous munir aussi de :

- un justificatif de domicile
- la carte d'identité du parent qui inscrit l'enfant
- le livret de famille

À Saint-Martin-d'Hères, le.....
Signature du (des) parents

